

AU-DELÀ DE LA FAILLITE DE L'ÉTAT ET DE LA MALÉDICTION DES RESSOURCES NATURELLES, LA RD CONGO EST À INVENTER

Introduction

MUKADI ILUNGA, S.J.,

Auteur, chercheur en
Philosophie et en
Théologie à Sophia
University,
Tokyo-Japon.
mukadichristian04@
gmail.com

Depuis près de trois décennies, d'aucuns parlent de la RD Congo comme étant un « État failli », ou encore un pays qui subit la « malédiction des ressources naturelles ».

Dans cet article, nous récusons ces deux thèses et arguons que le Congo – comme État – est à inventer. Ceci sous-entend que le Congo n'est ni un « État failli », moins encore un pays qui fait face à des imprécations à la suite de ses nombreuses ressources naturelles. Nous défendons la thèse selon laquelle, pour qu'un État faillisse, ou encore pour qu'il puisse souffrir de la malédiction de ses ressources naturelles, il doit d'abord exister. Or, il est difficile d'affirmer que le Congo est un « État » – entendu comme coopération sociopolitique qui garantit à ses membres le bien-être et leur donne les conditions nécessaires d'accroître leurs *capabilités*. Nous arguons que l'enjeu n'est ni celui de sauver un « État failli », moins encore d'exorciser un pays maudit, mais d'inventer un espace sociopolitique qui donne à ses filles et à fils des raisons d'espérer.

I. Le Congo existe-t-il comme État ?

Qu'est-ce que je dis quand je dis Congo ? Un espace géographique ? Un pays ? Un peuple ? Une idéologie ? Un projet ? Une histoire ? Ou le tout à la fois ; ou encore rien de tout cela ? La perplexité que l'on peut éprouver pour répondre à ces questionnements illustre un fait. Dire ce qu'est le Congo, ou écrire sur le Congo est une tâche à la fois ardue et risquée. Cela pour deux raisons. D'une part, le contexte alambiqué de son *invention* fait que le Congo soit toujours et déjà quelque chose d'autre que ce que l'on pense ou dit

de lui. D'autre part, la complexité de son histoire, la diversité des enjeux dans lesquels il est – de gré ou de force – à la fois engagé, gagé, entraîné et traîné font de lui un espace réfractaire à toute forme de synthèse possible. Plusieurs écrits ont été moins attentifs à ces deux réalités, rendant ainsi problématique le discours sur le Congo. En effet, même en lisant un classique de l'histoire du Congo comme Ndaywel è Nziem – l'un des ceux qui ont produit des monographies d'une rigueur scientifique remarquable¹ – on ne sait toujours pas dire ce que l'on dit par « Congo ». Cet espace politique semble être non pas un État, mais une énigme.

Les sciences politiques contemporaines définissent l'État par ses attributs que sont un territoire, une population définie, ainsi qu'un gouvernement indépendant². À ces trois attributs fondamentaux, Peter Merkel ajoute deux autres caractéristiques majeures de l'État qu'il convient de mentionner ici : « (1) son unité et sa distinction comme forme d'organisation sociale qui repose sur une uniformité légale et un contrôle administratif unifié, et (2) le lien direct et ininterrompu, par des agents ou groupes intermédiaires, entre le gouvernement et les citoyens³ ». Disons tout de même qu'avec la maturation de la notion de démocratie dans les sociétés contemporaines, l'État est compris comme l'association des citoyens, et le gouvernement comme l'instrument de la volonté générale de tout le peuple⁴. En somme, l'État est une coopération sociopolitique qui a pour vocation l'accroissement du bien-être de ses membres. Notre thèse est que cet État-là est à inventer au Congo-Kinshasa. Tel est le premier des défis à relever dans ce vaste espace socio-politique au cœur de l'Afrique.

Dans un livre d'enquête intitulé *Clinton Cash*, Peter Schweizer décrit la situation du Congo de manière très acerbe. Il affirme que « le Congo est une terre d'horreurs dirigée par des dictateurs corrompus, peuplée par des enfants soldats, empestée par les luttes ethniques, et souffre des invasions des pays voisins⁵ ». Cette allégation de Schweizer est certes discutable et à situer dans son contexte. Toutefois, elle met en lumière la réalité à laquelle la RD Congo fait face depuis des décennies. En dépit de ses potentialités géopolitiques, économiques et culturelles, le Congo peine à assurer la sécurité et le bien-être à ses citoyens.

La situation paradoxale au Congo divise les conclusions des chercheurs en deux tendances majeures. D'une part, il y a ceux qui pensent que la RD

1 Cf. Isidore NDAYWEL è NZIEM, *Histoire générale du Congo : de l'héritage ancien à la République démocratique*, Paris, Brussels, De Boeck & Larcier – Département Duculot, 1998.

2 Peter H. MERKEL, *Political Continuity and Change*, New York, Evanston, and London : Harper & Row, Publisher, 1967, 67.

3 *Ibid.*

4 *Op. cit.*, p. 68.

5 Peter SCHWEIZER, *Clinton Cash, the untold story of how and why foreign Governments and Business help make Bill and Hilary rich*, Harper: New York – London – Toronto – Sydney, 2015, 119-120.

Congo est un *failed state* (un état failli) qui n'existe que de nom⁶. D'autre part, il y a ceux qui pensent carrément que la RD Congo est victime de la malédiction de ses ressources naturelles⁷. Nous pensons qu'il ne s'agit ni de l'un ni de l'autre. Ainsi, il nous semble opportun de commencer par scruter ces deux positions traditionnelles qui nous paraissent être des arguments faibles et simplistes. Après cet exercice de réfutation, nous allons proposer une articulation stratégique de la sécurité. Celle-ci est à comprendre comme la capacité d'articuler de manière intégrée la sécurité, l'économie, la politique en accordant une plus grande attention aux multiples façons dont les facteurs structurels et conjoncturels affectent la construction d'un État en RD Congo.

II. Congo État failli ?

L'argument selon lequel la RD Congo est un État failli fait surface dans les débats publics à partir des années 2000. Moment qui suit une période où le pays sortait d'un cycle de guerres civiles et d'agression, de la part du Rwanda, du Burundi et de l'Ouganda. C'est le *Congo Wars I & II*. Aux yeux de plusieurs observateurs, ces deux guerres furent les plus meurtrières après la Seconde Guerre mondiale⁸. Dans une analyse publiée par la BBC en 2011, Theodore Trefonm se demandait si la RD Congo pouvait se relever. En effet, il constatait qu'en RD Congo, le gouvernement était incapable de fournir une éducation ou des services de santé décents à la population. En outre, la situation humanitaire et socioéconomique était désastreuse dans le pays. Toutefois, le peuple garde espoir pour un changement positif. Un changement qui, selon ses mots, « viendra du peuple, pas de l'establishment politique congolais, et certainement pas d'interventions extérieures⁹ ». Ce constat le conduit à conclure que la RD Congo est un État failli¹⁰. À ce propos justement, Brian Orend définit un état failli comme étant :

Un État dans lequel un gouvernement existe – il y a un pays cohérent – mais ne peut plus gouverner efficacement son peuple ni subvenir à ses besoins vitaux : maintenir la paix, le protéger des inventions étrangères et des acteurs non étatiques malveillants, faire respecter l'ordre public et veiller à ce que les services sociaux essentiels soient fournis à la population [...] Les États faillis sont souvent les produits de la guerre et produisent la guerre¹¹.

6 Cf. Jeffrey HERBST & Greg MILLS, *Foreign Policy: The Congo Doesn't Exist* : NPR, Consulté le 2 août 2023 à 22 :29'.

7 Paul De GRAUWE, *Congo : la malédiction des ressources naturelles - Le Soir*, Consulté le 2 août 2023 à 22 :51'.

8 Cf. Reyntjens FILIP, *The Great African War*, Cambridge University Press, 2009 ; Stearns Jason, *Dancing in the Glory of Monsters : The Collapse of the Congo and the Great War of Africa*, New York : PublicAffairs, 2011.

9 Theodore TREFONM, "Failed state : Can DR Congo recover ?", 21 November 2011, <https://www.bbc.com/news/world-africa-15775445>.

10 *Idem*.

11 Brian OREND, *War and Political Theory*, Cambridge : Polity, 2019, 41.

Un État failli peut être ainsi saisi comme celui caractérisé par l'impouvoir du gouvernement à assurer son rôle régalien qui comprend aussi celui de garantir le bien-être aux citoyens. Mais une application non nuancée de cette définition de Orend à la situation de la RD Congo aurait tendance à nous faire croire que le constat de Theodore Trefonm est lucide ; parce qu'il semble corroborer la définition d'Orend. Nous pensons que cela n'est pas le cas. Il se vit plusieurs formes de violence au Congo-Kinshasa, certes ; mais cet espace-là n'est pas un État failli. En effet, pour qu'un État puisse être qualifié de « failli », il doit d'abord exister. Or, nous pensons que, lorsque l'on sort de toute forme de juridisme clos et auto-poétique, l'existence de la RD Congo comme État est discutable, comme nous le verrons plus loin. À ce niveau, retenons que le Congo comme État – une coopération politique qui assure la protection/sécurité et le bien-être de chaque citoyen ainsi que celle de ses biens – est à inventer. Notre position n'est pas à confondre avec celle de Jeffrey Herbst et Greg Mills. Ces deux chercheurs réduisent l'existence du Congo à la capacité du pouvoir de l'État Kinshasa, jadis en difficulté à la suite de la prolifération des groupes armés dans le pays, à exercer le contrôle sur l'ensemble du territoire national. Leur argument apparaît pour la première fois en 2009 lorsqu'ils co-signent un article intitulé *There is no Congo*, dans le magazine *Foreigner policy*. Dans cet article polémique, Herbst et Mills affirment :

La communauté internationale doit reconnaître un fait simple mais brutal : la République démocratique du Congo n'existe pas. Toutes les missions de maintien de la paix, les envoyés spéciaux, les processus inter-institutions et les initiatives diplomatiques fondés sur le mythe du Congo – l'idée qu'une seule puissance souveraine est présente dans ce vaste pays – sont voués à l'échec. Il est temps d'arrêter de prétendre le contraire [...] L'interdépendance, un gouvernement capable d'exercer son autorité de manière cohérente sur un territoire au-delà de la capitale, une culture partagée qui promeut l'unité nationale ou une langue commune. Au lieu de cela, le Congo est devenu un ensemble de peuples, de groupes, d'intérêts et de pillards qui coexistent au mieux¹².

Au vu des critiques, en août de la même année, les deux auteurs publient un autre article dans lequel ils réaffirment leur position : le Congo n'existe pas¹³. Herbst et Mills appellent la communauté internationale, de manière particulière les États-Unis d'Amérique, à changer son approche à la crise congolaise. Cette politique est non seulement erronée, mais aussi vouée à l'échec. Dans l'entendement de Herbst et Mills, la solution aurait été celle de résoudre la crise qui se vit sur le territoire congolais sans le pouvoir central de Kinshasa ; parce que ce dernier n'exerce aucun contrôle sur l'ensemble du territoire national. Ils proposent ainsi aux gouvernements

12 Jeffrey HERBST and Greg MILLS, "There Is No Congo : Why the only way to help Congo is to stop pretending it exists", in *There Is No Congo – Foreign Policy* March 18, 2009.

13 Jeffrey HERBST & Greg MILLS, "Foreign Policy : The Congo Doesn't Exist", *Foreign Policy: The Congo Doesn't Exist* : NPR, August 17, 2009.

étrangers et aux agences d'aide de traiter directement avec des acteurs non étatiques qui exerçaient un certain pouvoir sur le terrain plutôt que de continuer à prétendre que Kinshasa dirige le pays. D'après eux, une telle approche pourrait mettre en scène un éventail déroutant de gouverneurs, de chefs traditionnels, de chefs de guerre et d'autres plutôt que la panoplie habituelle de ministres¹⁴.

Pour Herbst et Mills, « l'Occident pourrait commencer par faire du développement et de l'ordre sa priorité sur le territoire congolais, plutôt que de se concentrer sur la promotion de l'État congolais. » Cette simple distinction jette immédiatement le problème congolais sous un tout nouveau jour »¹⁵. Notons que l'approche que proposaient ces deux auteurs était dualiste. Elle supposait qu'il y avait d'une part, un gouvernement « fictif », parce que n'exerçant pas le pouvoir régalien sur l'ensemble du territoire, et, d'autre part, des acteurs non étatiques, qui jouent le rôle de l'État dans les portions de terres qu'ils contrôlent. Dans le contexte de la RD Congo de cette époque-là, il s'agissait principalement des chefs de guerre, à en croire les rapports des Nations Unies et des ONG internationales, soutenus financièrement et en logistique par les pays tels que le Rwanda, le Burundi et l'Ouganda¹⁶. En d'autres termes, Herbst et Mills invitaient au soutien des agents qui ont massacré les Congolais. L'inférence nous conduit à conclure que, les deux auteurs demandaient à la communauté internationale de donner un coup de pouce aux pays qui finançaient et entretenaient ces chefs de guerres et rebelles. Cette réalité est affinée par les auteurs eux-mêmes lorsqu'ils argument :

Au lieu de continuer à dépenser des milliards de dollars pour reconstituer le Congo, la communauté internationale pourrait s'attaquer au niveau régional aux véritables problèmes politiques et de sécurité [...] Les troubles dans l'est du Congo ont autant à voir avec la persistance de l'insécurité rwandaise qu'avec ce que le gouvernement de Kinshasa est (ou n'est pas) capable de faire. Une politique étrangère plus réaliste envers l'est du Congo accorderait une haute priorité aux intérêts de sécurité rwandais, étant donné que beaucoup découlent du sillage du génocide de 1994 [...] Cela encouragerait également les Rwandais à voir le Congo comme un partenaire naturel dans le commerce et le développement, plutôt qu'un problème de sécurité à gérer unilatéralement¹⁷.

Plusieurs observations peuvent être faites sur cette analyse de Herbst et Mills. Tout d'abord, du point de vue méthodologique, le fait de dire, d'une part, que la RD Congo n'existe pas et, d'autre part, qu'il existe un territoire

14 Jeffrey HERBST & Greg MILLS, "Foreign Policy: The Congo Doesn't Exist", *Foreign Policy: The Congo Doesn't Exist* : NPR, August 17, 2009.

15 Ibid.

16 Cf. MUKADI ILUNGA, « Sortir le Congo-Zaïre de l'Impasse Sécuritaire, Conflit des Narratifs et défi d'une Politique Cohérente de Sécurité », in *Congo-Afrique* (Juin-Juillet-Août), n°566, pp. 778-785.

17 Jeffrey HERBST & Greg MILLS, "Foreign Policy : The Congo Doesn't Exist".

congolais et un État congolais est une contradiction auto-performative ; parce qu'en conclusion, ils auraient fait mieux de dire ce qu'ils entendaient par « RD Congo ». L'on ne peut pas nier et affirmer quelque chose au même moment. Ensuite, si nous partons de la prémisse que le Congo n'existe pas comme État, la question qui surgit est celle de savoir sur quelles bases juridiques les gouvernements étrangers et les organismes internationaux et le système des Nations unies traitaient avec la RD Congo. Il appert que ce qui structure l'argument de ces deux auteurs est le refus de reconnaître au pouvoir de Kinshasa de l'époque la légitimité de gouverner. Là encore, d'aucuns peuvent se demander sur quelle base le font-ils. Il nous semble que ces deux auteurs font fi des simples notions du droit international qui régissent les relations entre les États, de la réalité que le conflit congolais est une forme de guerre économique entre acteurs aussi bien nationaux, régionaux qu'internationaux¹⁸. En outre, soutenir l'idée selon laquelle les gouvernements étrangers et les organismes d'aide devraient traiter directement avec les seigneurs de guerre et les chefs rebelles nous semble être une approche non seulement simpliste, mais aussi naïve et dangereuse d'un conflit aussi complexe comme celui qui sévit en RD Congo depuis peu avant la Conférence de Berlin.

Lorsque nous parlons de la non-existence du Congo comme État, ceci est à comprendre au sens où depuis son « invention » par Léopold II, le Congo a toujours eu de la peine à devenir une coopération politique qui promeut le bien-être et crée un cadre de vie qui permet à chaque membre de réaliser sa capacité et de vivre de manière épanouie et heureuse. Au contraire, le Congo a toujours gardé son statut de propriété privée d'une certaine élite oligarchique. Ndaywel è Nziem partage ce point de vue. Il affirme que : « Hier, propriété privée de Léopold II, le Congo conserve jalousement ce statut comme héritage légué tour à tour à l'oligarchie mobutiste puis kabiliste. En soi, il ne serait qu'une zone d'approvisionnement en ressources naturelles et un lieu d'enrichissement à la portée de celui qui aurait une telle ambition »¹⁹. Ces propos de Ndaywel ne nous permettent pas de parler du Congo comme étant un État failli ; parce que l'État au Congo est à inventer. Plus encore, ce point de vue de Ndaywel remet sur la table la question, très peu discutée au Congo, du destin de l'imaginaire coloniale au Congo : qu'est-ce qu'est devenu l'imaginaire hérité de l'expérience coloniale (colonialisme), recyclé par Mobutu (Mobutisme), réadapté par les deux Kabila (néo-Mobutisme 1) et de plus en plus redynamisé par Tshisekedi (neomobutisme 2) ?

18 Cf. Erik KENNES, "The Democratic Republic of the Congo : Structures of Greed, Networks of Need." *Rethinking the Economics of War*. Ed. Cynthia J. ARNISON and I. William ZARTMAN. Washington, D.C. : Woodrow Wilson Center, 2005; Longman, TIMOTHY. "The Complex Reasons for Rwanda's Engagement in Congo." Ed. John F. CLARK. *The African Stakes of the Congo War*. New York : Palgrave Macmillan, 2002.

19 Isidore NDAYWEL è NZIEM, *Le Congo dans l'ouragan de l'histoire. Combats pour l'État de droit des femmes et des hommes de foi et de bonne volonté*, Paris 2019.

En effet, le Congo, à l'instar des autres pays africains, est une invention coloniale. La logique politico-économique qui a régenté la dynamique coloniale était fondée sur un régime trifonctionnel : *propriété*, *esclavage* et *inégalité coloniale*. Cet imaginaire s'est métamorphosé selon les époques. Toutefois, il reste le même ; dans la mesure où il s'agit d'un imaginaire basé sur la *privatisation* des sociétés colonisées par la *métropole*. La métropole est à comprendre aussi bien au sens figuré que réel. La métropole représente l'oligarchie élitiste et affairiste qui s'approprie la société et qui veut à tout prix maintenir cette appropriation. Cette réalité est l'une des caractéristiques de la colonisation. Un système où, pour maintenir l'appropriation, remarque Thomas Piketty, « le pouvoir au niveau local était structuré autour, d'une part, d'élites cléricales et religieuses chargées du leadership spirituel de la société, et d'autre part, de guerriers et d'élites militaires chargées de maintenir l'ordre dans diverses configurations politico-idéologiques en évolution²⁰ ». Le Congo n'a jamais quitté la logique coloniale de la propriété privée. Dans la mesure où, poursuit Piketty,

Les contacts entre les puissances coloniales européennes et les sociétés des autres continents ont donné lieu à des trajectoires politico-idéologiques diverses, dépendant notamment de la manière dont la légitimité des anciennes élites intellectuelles et guerrières était affectée par ces rencontres. Le monde moderne est le résultat direct de ces processus²¹.

Hier comme aujourd'hui, le Congo est toujours considéré comme une propriété d'une oligarchie politico-affairiste (militaire) qui s'en sert à sa guise. Ce point de vue est partagé par Sasha Lezhnev. D'après elle, l'analyse de l'économie politique du Congo au cours des 130 dernières années montre que le pays n'est pas du tout un échec. Elle argue que le Congo a en fait été un État très efficace pour les élites et leurs associés commerciaux qui maintiennent le pouvoir tout en profitant personnellement de l'exploitation de ses ressources naturelles et d'une gamme d'activités de corruption lucratives²². Elle poursuit en affirmant qu'il y a une forme de constance dans la manière dont les dirigeants du Congo ont gouverné le pays, du roi Léopold II à Joseph Kabila, en passant par Mobutu : la « kleptocratie violente » ; c'est-à-dire un système de vol caractérisé, marqué par la violence et l'arbitraire. Tous ont été fidèles à un système de capture de l'État. C'est dire que l'État était organisé de telle sorte que les réseaux au pouvoir et les partenaires commerciaux détournent les institutions gouvernementales et maintiennent l'impunité afin d'exploiter les ressources naturelles. Dans une telle architecture, le rôle des réseaux au pouvoir était celui d'utiliser différents niveaux de violence pour conserver le pouvoir et réprimer les

20 Thomas PIKETTY, *Capital and Ideology*, A. Goldhammer (Trad.), Cambridge : The Belknap Press of Harvard University Press, 410.

21 *Op. cit.*, p. 411.

22 Sasha LEZHNEV, "Why You Can't Call Congo a Failed State", in Times, October 27, 2016. (Why You Can't Call Congo a Failed State | Time)

voix dissidentes. Lezhnev conclut en affirmant que « le Congo n'est pas entièrement violent ou corrompu, mais les régimes congolais et les acteurs extérieurs ont utilisé de nombreux éléments de la kleptocratie violente pour maintenir les profits et le pouvoir²³ ».

L'analyse que proposent Ndaywel et Lezhnev nous semble lucide. Le Congo n'est pas un État failli. Il est un espace sociopolitique prisé par une élite aussi bien civile que militaire, qui se croit propriétaire de ses vastes réservoirs de matières premières. Philippe Omasso Hundi Yangala fait une remarque judicieuse lorsqu'il note que Mobutu et Kabila (père et fils) ont un point en commun du point de vue de l'origine de leur pouvoir. Tous doivent leur pouvoir à des réseaux politico-économiques capitalistes, affairistes et militaires²⁴. Issus des réseaux affairistes, ils ont été prêts à tout pour conserver leurs intérêts : utiliser la violence, tripatouiller les élections, fomenter des rebellions, brader les matières premières, violer, tuer, etc. Cette réalité du Congo éclaire la manière dont les richesses naturelles sont gérées en RD Congo. C'est d'ailleurs dans cette perspective qu'il faudrait aborder la notion de la *malédiction des ressources naturelles*.

III. Le Congo est-il victime de la malédiction de ses ressources naturelles ?

Le concept de « malédiction de ressources naturelles » fait son apparition dans les années 1900. Richard Auty l'utilise pour décrire une réalité économique paradoxale qui caractérise un certain nombre de pays qui possèdent les ressources naturelles en abondance, (en particulier le pétrole). Auty remarque que les performances économiques des pays qui possèdent les ressources naturelles sont inférieures à celles des pays qui en possèdent moins²⁵. Toutefois, les recherches récentes sur la question ont montré que ce lien entre, d'une part, l'abondance des ressources naturelles et, d'autre part, les faibles performances économiques n'est pas fétichiste.²⁶ Il n'existe

23 Sasha LEZHNEV, "Why You Can't Call Congo a Failed State".

24 Philippe OMASSO HUNDI YANGALA, « Le blocage du développement – l'ère de Mobutu et l'économie de la guerre sous Laurent Kabila », in Manfred Schulz (Ed.), *Les porteurs du développement durable en RD Congo, Évolutions récentes de la vie politique, économique, religieuse, culturelle et de la société civil*, Kinshasa : CEPAS/Spektrum, 2009, 117-126.

25 Cf. Richard AUTY, *Resource-Based Industrialization: Sowing the Oil in Eight Developing Countries* : Oxford, Clarendon Press, 1990.

26 Il s'agit d'un mécanisme bien compris articulé par les sciences économiques modernes. En effet, lorsqu'un pays exporte ses ressources extractives en devise étrangères, le taux de change réel de la monnaie locale s'apprécie. Ce qui rend les productions industrielles et agricoles non compétitives. Si les décideurs politique ne font rien pour rendre ces secteurs attractifs, ils tendent à disparaître et le pays se retrouve en situation de dépendance complète vis-à-vis des exportations des matières premières. Alors que le secteur extractif exige de gros investissements, il procure cependant peu d'emplois. Au cours de l'histoire, des États avec des populations réduites comme le Qatar et le Koweït ont démontré leur capacité à se développer grâce à leur rente. Mais la situation peut s'inverser dans des pays plus peuplés comme le Nigeria et le Venezuela, où la rente ne profite qu'à l'oligarchie au pouvoir tandis que la population subit un taux de chômage élevé à la suite de la disparition des activités industrielle et agricole et ne perçoit rien des profits engendrés par l'extraction.

pas de « malédiction des ressources naturelles ». Il existe uniquement les conséquences directes, à la fois, de l'architecture politique et économique du pays, et des choix stratégiques implémentés par les décideurs politiques. Des études empiriques ont prouvé cette évidence.

Dans un article remarquable de novembre 2019, Matata Ponyo Mapon et Jean-Paul K. Tsasa réexaminent la validité empirique de l'hypothèse de la malédiction des ressources naturelles, en utilisant la base de données des pays exportateurs de minerais et de métal. Leurs conclusions ont relevé trois évidences majeures : (1) Les pays riches en ressources naturelles n'affichent pas forcément des performances économiques médiocres ; (2) Les pays riches en ressources naturelles avec des performances médiocres ont tous un portefeuille d'exportations faiblement diversifié ; (3) Les pays riches en ressources naturelles avec un portefeuille d'exportations faiblement diversifié n'affichent pas forcément des performances médiocres²⁷. À partir de ces évidences, les auteurs se posent deux questions : (i) Pourquoi certains pays riches en ressources naturelles tirent profit de leurs dotations et d'autres non ? (ii) Quels sont les facteurs qui sous-tendent la validité de l'hypothèse de la malédiction des ressources naturelles dans certains pays en développement ?

À la première question, Matata et Tsasa soutiennent l'idée selon laquelle la différence entre les pays riches en ressources naturelles qui tirent profit de leurs dotations et ceux qui n'en tirent pas est due à la qualité du leadership et de la gouvernance. Ceux qu'eux-mêmes appellent « leadership éclairé et bonne gouvernance ». Dans la perspective de ces deux auteurs, « un leadership et une gouvernance sont dits éclairés et de qualité respectivement si et seulement si : leadership et gouvernance se traduisent, à leur tour, par l'instauration effective, la promotion et le maintien des institutions pro-développement.²⁸

À la deuxième question, Matata et Tsasa arguent que l'hypothèse de malédiction des ressources naturelles est valide dans les pays qui sont à la fois riches en ressources naturelles et dépourvus de dirigeants imprégnés d'un leadership éclairé et d'une bonne gouvernance ; qui n'ont pas « la volonté de mettre en œuvre des réformes courageuses visant l'amélioration du bien-être de la population et la capacité nécessaire de négocier ou de résister aux lobbyistes et groupes de pression »²⁹. Il sied de noter que l'analyse proposée par Matata et Tsasa, au-delà du fait qu'elle propose des

Cf. « Malédiction des ressources » Espace mondial l'Atlas, 2018, [en ligne], consulté le 21/08/2023, URL: <https://espace-mondial-atlas.sciencespo.fr/fr/rubrique-contrastes-et-inegalites/focus-1F02-malediction-des-ressources.html>.

27 Matata PONYO MAPON, Jean-Paul K. TSASA, « L'artefact de la malédiction des ressources naturelles », Novembre 2019, Inédit, consulté le 21/08/2023, URL : Microsoft Word - Malédiction_des_Ressources_Naturelles_wp.docx (arxiv.org).

28 Matata PONYO MAPON, Jean-Paul K. TSASA, « L'artefact de la malédiction des ressources naturelles ».

29 *Idem*.

modélisations mathématiques au fondement logique frêle, aboutit à une conclusion évidente. En ce sens, leur argumentation reste très perfectible. Disons tout de même qu'une approche pluridisciplinaire lui donnerait assez de consistance dans l'appréhension de la réalité. Parce que, comme le souligne Alexander Ferguson, « l'économie basée sur des hypothèses mathématiques peut être une mauvaise façon de comprendre la réalité »³⁰.

Matata et Tsasa fondent leur argument sur une analyse que nous pouvons qualifier de victimaire et tripolaire de la situation sociopolitique et économique des États qui possèdent d'abondantes ressources naturelles. Nous avons d'une part (i) les États avec des ressources naturelles, (ii) les (bons/mauvais) leaders et gouvernants, et (iii) les lobbies (*Léviathan*). Dans l'entendement de Matata et Tsasa, la (non)validité de l'hypothèse de la malédiction des ressources naturelles se joue dans l'articulation de cette relation tripolaire. Toutefois, nous pensons que lorsque l'on fait la permutation de cette logique, ou l'on fusionne deux éléments dans le système, l'architecture argumentative de Matata et Tsasa s'écroule. Prenons le cas où, dans une société peu institutionnalisée comme le Congo, les acteurs politiques jouent en même temps le rôle de leader et de *Léviathan*. C'est dire qu'il faudrait entrevoir une hypothèse où ii et iii sont identiques ; parce que cette hypothèse-là corroborerait davantage la situation dans laquelle se trouve plusieurs pays africains, et le Congo en particulier. En effet, au Congo, les hommes politiques incarnent en eux-mêmes le *Léviathan*, au sens où Matata et Tsasa l'entendent. C'est en tout cas ce que nous révèlent les argumentaires de Ndaywel, Omasso, Lezhnev et Piketty.

Notons tout de même que la conclusion proposée dans l'article de Matata et Tsasa est suffisamment documentée et mérite d'être prise au sérieux. Il n'existe pas de malédiction des ressources naturelles. Il n'existe que la défaillance dans l'organisation de l'État entendu comme coopération politique animée par le désir de construire un bien-être collectif ; la sécurité pour tous et la distribution équitable des richesses. C'est le défi que dit relever le Congo Kinshasa.

Conclusion

Le défi est celui d'inventer le Congo. Le Congo n'est ni un État failli, moins encore un État maudit par ses multiples richesses naturelles. Nous avons argué que pour qu'un État faillisse, il doit d'abord exister. Or, il est difficile d'affirmer que le Congo a déjà été une fois un État ; c'est-à-dire une coopération sociopolitique qui garantisse à ses sujets le bien-être, et leur donne les conditions nécessaires d'accroître leurs capacités. En outre, en

³⁰ Alexander FERGUSO, "The Uneasy Relationship Between Economics and Security", in *Prism* Vol. 4, no. 2, 2013, pp. 77-86.

utilisant des modèles mathématiques, Matata et Tsasa nous ont montré comment il n'existe pas de malédiction des ressources naturelles ; tout est question de la qualité du leadership et de la gouvernance. Ainsi, le paradoxe que vit le Congo n'est ni une question de la défaillance de l'État, ni celle de la malédiction que lui apporterait ses richesses naturelles.

Par ailleurs, nous avons démontré que le Congo souffre foncièrement d'une forme d'anémie à la fois ontogénétique et structurelle. Depuis son invention à Berlin, son modelage par Leopold II, et son remodelage par le Mobutisme, ainsi que son recyclage et sa réadaptation par le Néo-Mobutisme, le Congo a toujours été considéré comme une propriété privée d'une élite politico-affairiste nationale avec des parrains ou des partenaires étrangers – une propriété, d'abord de la *métropole*, puis de sa métamorphose qu'est l'*autorité morale*. Ainsi, le Congo n'est rien d'autre qu'un vaste réservoir où les ressources humaines, naturelles, voire culturelles peuvent être puisées et exploitées de la manière la plus brutale que l'on ne puisse imaginer. Du point de vue structurel, cette élite politico-affairiste (militaire) – *autorité morale* – constitue un réseau très alambiqué que nous nommons *anaxocratie*³¹. Nous les avons forgés comme cadre d'analyse d'un système antithétique à la démocratie ; dans la mesure où l'élite politico-affairiste (militaire) – *autorité morale* – qui se considère comme propriétaire du Congo instrumentalise les lois et les institutions du pays, institutionnalise la violence et l'arbitraire pour satisfaire d'abord à ses intérêts. Le défi est donc celui d'inventer le Congo comme État ; c'est-à-dire une coopération sociopolitique dont la cause finale est la promotion d'une vie plus satisfaisante pour tous.³² ■

31 Les concepts d'*autorité morale* et d'*anaxocratie* sont en élaboration.

32 Cf. Thomas HOBBS, *Léviathan, Traité de la matière, de la forme et du pouvoir de la république ecclésiastique et civile*, M. Philippe FOLLIOU (Trad.), III, Chap. XVII, §1, Coll. Les classiques des sciences sociales, Chicoutimi : Presses de L'Université du Québec, 2003, pp. 6-7.